



<http://bergerie.pyrenees.free.fr>
GPS: 42.879143, 0.032977

CONTRAT DE RESERVATION ET DE LOCATION SAISONNIERE D'UN GITE DE MONTAGNE A BETPOUEY (HAUTES-PYRENEES FRANCE)

Entre :

Mr.

.....

Tel : 06..... e.mail :

et

Isabelle et Eric TALLEC MENEUST 81 rue Georges CLEMENCEAU 44340 BOUGENAI (FRANCE)

Portable: 06 88 32 61 70 Domicile: 02 40 32 88 61

e.mail: bergerie.pyrenees@free.fr

Concernant :

La réservation et la location d'une maison de haute montagne (Alt: 1040 mètres GPS: 42.879143, 0.032977) située sur la commune de BETPOUEY dans le département des HAUTES PYRENEES (65) à 1 kilomètre du village sur le chemin pastoral tel que décrit sur le site : <http://bergerie.pyrenees.free.fr> que le vacancier reconnaît avoir consulté et qui constitue le descriptif contractuel.

Le chemin pastoral d'un kilomètre pour accéder à la maison n'est «pas surveillé ni déneigé». Si ce chemin très généralement carrossable par tous type de véhicule est momentanément impraticable le vacancier devra rejoindre la maison à pied, notamment l'hiver, car les véhicules peuvent alors être bloqués par des congères. La maison est donc contractuellement louée avec un accès à pied par les prés en toutes saisons (250 mètres de marche dans le pré, 40 mètres de dénivelés, 10 minutes à pied).

L'eau de source est fraîche et excellente mais sa qualité n'est pas garantie par des analyses périodiques et nous vous conseillons donc de la bouillir la veille pour le lendemain pour la boire. Les poubelles sont à descendre au village en opérant un tri sélectif .

Descriptif de la maison:

- Un salon avec cheminée (bois fourni) au RDC (40 m²) et un canapé clic-clac.
- Une cuisine américaine avec lave-vaisselle, four, micro-onde, plaque vitrocéramique, frigidaire avec compartiment congélation, bouilloire, cafetière, vaisselle, torchons, produits d'entretien.
- Deux salles d'eau (douche et baignoire, un lave-linge).
- Deux chambres parquetées de chêne (un lit de 160x200, deux lits de 80, deux autres matelas).
- Des terrasses avec mobilier de jardin et barbecue.
- Les draps ne sont pas fournis sauf demande contraire moyennant alors un supplément d'environ 12 € par lit à acquitter directement à la personne qui vous accueillera.
- Un forfait ménage est possible (environ 50 €) .

CONSEILS PRATIQUES :

Avec le mail du contrat est joint une page de conseils pour faciliter votre séjour (disponible sur place et sur le site Internet).

Le jour avant votre arrivée, SVP prenez contact avec DANIELLE et PIERROT BROUEIL-NOGUE qui vous accueilleront - si possible aux heures des repas ou en soirée car ils travaillent dans la ferme- pour donner l'heure indicative prévue d'arrivée et convenir des modalités du rendez-vous, qui pourra avoir lieu devant la mairie de BETPOUEY ou directement sur place si votre GPS vous y conduit. TEL : 05 62 92 91 92 Mail : daniele.broueilynogue@orange.fr

Parapher ici et signer au verso:

Le prix de location T.T.C, charges et fourniture de bois inclus est de:	0 €
Payable en intégralité un mois avant l'occupation des lieux*	
Pour la période allant du samedi 16 heures au samedi 10 heures :	du Au

!!!Attention !!!!!!Attention !!! Attention !!!!!! Attention !!! Attention !!! Attention !!!!!! Attention !!! Attention !!! Attention !!! Attention !!! Attention !!! Attention !!!!!! Attention !!! Attention !!!!!!

La réservation devient définitive dès réception d'un acompte de : €

- A faire parvenir, dans un délai maximal **de trois jours** après la réception de la proposition de contrat.
- Vous recevrez alors, en retour par la poste, le contrat que vous aurez préalablement rempli, signé et adressé au propriétaire en double exemplaire et que ce dernier aura aussi signé.

La location devient définitive dès paiement effectif * du solde de :0 €

- A faire parvenir **un mois avant l'arrivée** dans les lieux **soit le**
- L'absence de paiement vaut renonciation et désistement du vacancier et le logement est remis en location après une relance (mail et/ou téléphone) et confirmation par lettre recommandée.

Attention !!! Attention !!!!!! Attention !!!!!! Attention !!! Attention !!!!!! Attention !!!!!! Attention !!!!!! Attention !!!!!! Attention !!! Attention !!! Attention !!!!!! Attention !!!!!! Attention !!!!!! Attention !!!!!! Attention !!!!!! Attention !!!!!! Attention !!!!!!

Payement :

- Par chèque ou virement sur le compte: **MME ou M ISABELLE TALLEC 81 RUE GEORGES CLEMENCEAU 44340 BOUGUENAIS FRANCE** (vous sera précisé sur le contrat qui vous sera communiqué).....
- En cas de location très tardive, en liquide, à la remise des clefs à la personne qui vous accueille.
- Par les sites de location le cas échéant.

En cas d'annulation de la part du locataire:

- Les dispositions des sites internet de location prévalent si la location est faite ainsi. Sinon les dispositions suivantes sont appliquées :
- Si le logement peut être reloué ou s'il est reloué partiellement ou à moindre prix, les sommes recouvrées sont restituées au vacancier (prévenir immédiatement du contre-temps et confirmer par mail).
- Si le logement ne peut pas être reloué, l'intégralité des sommes perçues (acompte et solde) reste au bailleur et il convient donc de disposer d'une assurance couvrant cette annulation.

En cas d'annulation de la part du bailleur:

- Dès réception de l'acompte, le bailleur prend les dispositions de son ressort pour que cet événement ne se produise pas et ne s'y autorise qu'en cas de force majeure, de malversation ou autre.
- L'intégralité des sommes perçues est restituée (sauf malversation, fraude ou autre) et une réparation n'excédant pas un quart de loyer peut être négociée à l'exposé d'un préjudice réel occasionné par l'annulation.

Garantie, caution, assurance, litige :

- 250 € de caution sont déposés à la remise des clefs (restitués au départ ou au plus tard dans les 15 jours).
- Les frais de nettoyage et de remise en état sont prélevés sur la caution et peuvent faire l'objet d'un recours.
- Le locataire est responsable des dommages causés de son fait (confère votre assurance/villégiature).
- En cas de litige dans l'exécution de ce contrat, la juridiction d'élection est le tribunal de NANTES.

Les obligations du locataires :

- Le gîte doit être remis et laissé en parfait état de propreté et ne pas être dégradé.
- Sauf dérogation figurant au contrat les animaux ne sont pas admis.
- Il est formellement interdit de fumer dans les chambres et l'accès à l'étage se fait sans chaussure (sol ciré).
- Signaler les dysfonctionnements pour remise en état rapide et les petit bris (qui ne sont pas refacturés).
- Ne pas utiliser de produit contenant de la javel (fosse septique).

Je soussigné M déclare être d'accord sur les termes du contrat.

Veillez éditer ce contrat de réservation en deux exemplaires, le parapher à chaque page, le signer et le dater ci dessous après avoir porté la mention manuscrite « lu et approuvé » puis vous posterez les deux exemplaires. En retour par la poste, vous recevrez votre original signé de notre part.

Date: _____ Lu et approuvé, Signature :

Date: _____ Eric et Isabelle MENEUST-TALLEC,